1. Secteur B

Catherine TILKIN-PETERS
et Jean-Marie DEGBOMONT

En préliminaire, précisons que tous les niveaux cités dans le texte ou notés sur les plans et coupes se réfèrent à un même point zéro choisi au début de la fouille, à l'extérieur du chantier et situé à une altitude de 68,874m au-dessus du niveau moyen des mers (référence I.G.N.).

1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 1 et 2)

Ce secteur est localisé dans le bras nord du transept de la cathédrale et dans les deux espaces rectangulaires épargnés lors de la construction de la "tour de sable " nord.

L'espace compris entre les murs n°2, 41, 98 et 140, (fondations du transept) fut dégagé et mis en valeur en 1907 par l'Institut Archéologique Liégeois lors de l'installation d'un important réseau de canalisations par la Ville (1). Le sol fut aménagé, un plafond fut construit, ainsi qu'un escalier d'accès, de telle sorte qu'on pouvait, jusqu'en 1981, visiter un local souterrain où était conservée une partie des vestiges de la villa. Celui-ci constituait une annexe du musée Curtius, musée archéologique de la Ville. Début 1982, une partie de ces vestiges fut enlevée afin d'être entreposée et replacée dans le contexte du futur aménagement de la place (voir chapitre 5).

Les structures anciennement dégagées se composent d'une série de murs orientés nord-ouest/sud-est (M104, M102, M112, M105) et d'autres perpendiculaires, (M108, M109, M110, M100) dont les axes sont en léger décalage par rapport aux axes d'orientation des édifices religieux postérieurs à la villa. Ils forment un couloir allongé vers le sud et une pièce presque carrée avec les restes d'un hypocauste et son foyer dans le mur nord. La pièce principale avait été détruite en son centre par une construction du haut moyen âge de direction est/ouest (prolongement du mur 9).

Depuis 1977, les restes d'un praefurnium (n°11) et d'une baignoire (n°12) ont été mis au jour, à l'ouest du bras du transept, entre les fondations du mur 2, celles de la tour gothique, très massives (M1, 3, 4, 5) et celles de la crypte romane (M17, 18). Aux structures romaines s'étaient déjà superposées, en les détruisant partiellement, des structures pré-ottoniennes (M10, M9 et M11).

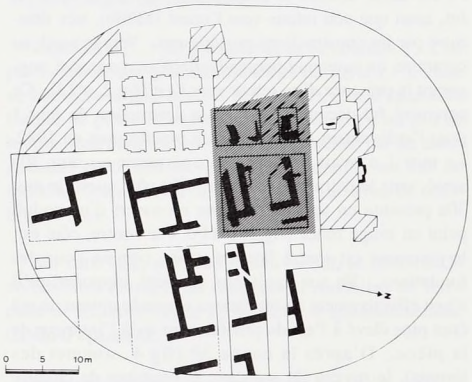

Fig. 1 - Plan de situation du secteur B

Une datation du foyer du praefurnium par analyse archéomagnétique fut tentée par le Centre de Physique du Globe à Dourbes, mais les échantillons ne purent être prélevés que sur les bords de la structure afin de permettre sa conservation ce qui explique le peu de fiabilité des résultats (2).

2. LA CHAMBRE DE CHAUFFE AVEC PRAEFURNIUM (fig.3)

Dans l'espace rectangulaire épargné par les murs 1, 2, 3 et 4 se situent des structures romaines suffisamment conservées pour être interprétées comme les restes d'une chambre de chauffe avec praefurnium.

Deux murs de direction nord-ouest/sud-est (M28 et M30) encadrent une structure rectangulaire adossée à un mur perpendiculaire (M30b),très abîmé. Le mur 28, très étroit (0,36m sans le ressaut de fondation) est composé de blocs de grès rectangulaires, allongés et de faible hauteur, formant une série d'assises horizontales séparées par d'épaisses couches de mortier gris. Ceci est visible sur la face est du mur (fig. 12). Une ouverture rectangulaire de 0,35m de largeur, un canal, le traverse de part en part, en oblique sur une hauteur de 0,30m au moins (fig. 14). La face est, moins bien appareillée, montre un ressaut de fondation fait de matériaux de réemploi (débris

de pierres et de briques noyés dans le mortier) au-dessus du niveau du canal dont l'embouchure, de ce côté, devait être enterrée (fig. 11). Au-dessus de celle-ci, une dalle de grès plate ressort particulièrement et constituait peut-être le début du dallage de couverture d'un caniveau d'évacuation (fig.3, 2bis). Le mur a été détruit au nord et au sud.

Le mur 30a, plus épais, environ 1m au niveau des fondations conservées, devait avoir une épaisseur de 0,9m en élévation, comme la plupart des murs de la villa. Il fut, ainsi que son retour vers l'ouest (M30b), très détérioré par les constructions postérieures. Vers le nord, au contraire, un parement perpendiculaire est conservé suggérant la présence d'un retour vers l'est (fig.2, n°13). Ce parement fut découvert lors de la destruction du mur 1 pour l'enlèvement des vestiges du praefurnium en 1982. Le mur 1 n'avait fait que se superposer au mur 30a arasé, sans le détruire totalement. Du côté ouest, le mur 30a présente un appareil régulier recouvert d'un enduit peint en rouge foncé (fig.3, n°11). Par contre, côté est, le parement est tout à fait irrégulier, comme pour des fondations. Vu son épaisseur, on peut supposer qu'il s'agit effectivement de fondations et que le niveau du sol était plus élevé à l'est du praefurnium qu'à l'intérieur de la pièce. D'après la coupe 39 (fig.4, sommet des limons), le niveau du sol dans la chambre de chauffe devait se situer à une altitude de -5,37m.

Dans l'espace compris entre ces trois murs furent dégagées plusieurs couches successives de cendres et d'argile rubéfiée et charbonneuse, alternées avec de fines couches d'argile claire, puis une structure rectangulaire formée d'une surface de briques minces placées sur chant en alignements parallèles réguliers, séparées par du mortier rose (fig. 3,5). Il s'agit de la sole du praefurnium. De part et d'autre de cette surface, arasées à -5,00m environ, s'élevaient deux maçonneries légères, des murets sans fondation, construits essentiellement en tuiles et dalles carrées de terre cuite posées à plat et prises dans du mortier rose. Les deux parements extérieurs de ces maçonneries étaient recouverts d'un enduit rose et lissé dont certains fragments brûlés et effondrés furent découverts lors de la fouille (fig. 4, n°10), parmi les couches brûlées correspondant sans doute à l'occupation du praefurnium (fig. 13).

La coupe 39 (fig. 4) nous montre, outre les profils des murs médiévaux (n°1,4) encadrant les murs romains (n°2 et 3), une zone de limons vierges, surmontée d'une succession de fines strates dessinées par des couches de béton rose brûlé : sols ou enduits muraux effondrés, des zones charbonneuses et cendreuses, et des couches d'argile brûlée qui semblent être des sols. De la base de ces couches part une petite fosse (n°18) remplie de terre meuble et charbonneuse, creusée dans les limons (simple trou ou profil de canal?).

Au-dessus du niveau de la sole du foyer (réservé dans la zone 17), une couche limoneuse contient également de fines strates de charbon de bois, de cendres ainsi que des fragments de pierres et de tuiles. Sur le mur 28 arasé (n°2), la coupe montre une épaisse zone de mortier rose.

3. LA BAIGNOIRE

Dans l'espace rectangulaire compris entre les murs 18, 4, 5 et 2 sont partiellement conservées quelques maçonneries d'époque romaine en partie dissimulées par une construction médiévale, restes des fondations de la première église (M10 et M9).

Deux lambeaux du mur 34, de direction nord-sud, se situent à peu près dans le prolongement du mur 30a. Deux retours vers l'ouest leur sont liés : M12, caché par le M9, et M13 sur lequel se superposait une maçonnerie médiévale informe (M11).

Le mur 13 (fig. 5), droit au départ puis amorçant une courbe, est constitué de petites pierres de grès informes noyées dans un mortier gris clair et maintenues par deux parements différents au nord et au sud. Le parement nord se compose d'un appareil de blocs de grès bien équarris, allongés (environ 25-30cm sur 10cm de haut), tandis que du côté sud, la face interne du mur est constituée de dalles de terre cuite rouge posées à plat et de tuiles de réemploi.

L'angle sud-ouest des murs 34 et 13 avait déjà été dégagé en 1907, ainsi que les bétons de sol : "... le pavement est double, celui-ci se compose de deux tiers de carreaux de briques concassées et d'un tiers de chaux sur 0,20m d'épaisseur et 0,10m de petits moellons; ce pavement repose sur un autre du même béton avec un enrochement de 0,75m mal fait et dépourvu de mortier, absolument comme les fondements. L'ensemble mesure 1,25m" (3). Cette superposition de deux sols se voit sur la coupe 41 (fig. 6). Le béton inférieur repose en effet sur une fondation très épaisse de blocs de grès parfois très gros, informes, jetés sur le limon vierge sans mortier. A la base du béton supérieur, une mince couche d'argile supporte un simple lit de petites pierres. Ces sols sont limités vers le nord par le mur 13 qui amorce une forme absidiale.

Une plaquette de marbre subsiste encore sur le sol supérieur qui en était sans doute entièrement revêtu. Sur le plan (fig. 5) et la coupe 41 (fig. 6), on peut voir que le béton supérieur présente un bourrelet vers l'est, parallèle au parement du mur 34. Or, Paul LOHEST signale que le revêtement des murs "est lui-même recouvert d'un mur de 0,25m d'épaisseur en carreaux rouges; la pièce primitive a donc été diminuée comme niveau et comme dimension" (4). On peut donc supposer que le bourrelet est dû à la présence de cet épaississement du mur décou-

vert en 1907 et disparu par la suite. Il devait s'agir d'une banquette, probablement elle aussi recouverte de marbre. La partie ouest de ce qui semble bien être une baignoire n'avait pas été dégagée à cette époque. Là, la paroi concave du mur, préparée avec un enduit épais, blanc, et initialement parée de marbre, a reçu un second revêtement d'enduit, dissimulant le marbre dont quelques fragments subsistent, pris entre l'épaisseur du second sol bétonné et le premier enduit mural (fig. 5, n°6, fig. 17). A la limite de l'arasement du mur vers l'ouest apparaît en creux dans le sol bétonné, un canal d'évacuation formé par l'impression dans le béton d'une tuile courbe ou d'un tuyau de bois ou de plomb, disparu. A cet endroit, à l'intérieur de la baignoire, le béton de sol est usé et forme une cuvette. Ce canal traverse l'épaisseur du mur, en légère pente vers l'extérieur de l' "abside". Il s'agit donc d'un canal d'évacuation. D'après l'inclinaison de la pente, le canal partait du niveau du deuxième sol bétonné (-5,00m) et aboutissait au niveau du sol extérieur à l'abside (-5,20m), lui aussi bétonné.

La face nord du mur (fig. 16) porte également un revêtement d'enduit partiellement conservé, moins épais, lissé et peint en rouge. A la base de cet enduit subsistent dans le même béton rose deux ressauts correspondant à deux aménagements de sols successifs. Le sol a donc été restauré et surélevé comme dans l'abside. Il suit la courbe extérieure du mur et laisse supposer l'existence d'une pièce rectangulaire dans laquelle était contenue une baignoire en demi-cercle adossée au mur est. Le niveau du sol avant la réfection était à peu près identique à l'intérieur (-5,30m) et à l'extérieur (-5,33m) de la baignoire. Après remaniement, le niveau de la baignoire avait été surélevé de 20 cm par rapport au niveau extérieur (-5,20m).

Sous le mur 9, médiéval, n'est conservée qu'une très petite partie de l'élévation du mur 12. Construit en grès, ses blocs sont liés par un mortier très clair avec petits graviers. Son parement sud n'est pas visible mais devait être enduit comme le minuscule morceau du parement ouest du mur 34, visible dans la coupe 27. Par contre, son parement nord ne porte aucune trace de revêtement. L'espace compris entre le mur 12 et le praefurnium étant entièrement comblé par un mur de fondation gothique, il ne nous est pas possible de constater l'existence d'un lien entre la chambre de chauffe et la baignoire, si ce n'est leur orientation et un très fugace ressaut sur la face nord du M34 indiquant un retour probable du mur.

4. L'HYPOCAUSTE

A l'intérieur des murs de fondation du bras nord du transept occidental de la cathédrale, quelques vestiges romains avaient été mis au jour en 1907. Voici la description faite par Paul LOHEST lors du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique à Liège en 1909:

"La découverte la plus intéressante a été celle des restes d'un hypocauste qui se trouve en oblique dans un rectangle de 12,20m sur 10,50m formé par les fondements de la cathédrale de 1185.

"La salle des colonnettes mesure 5,85m d'un côté et 5,37m de l'autre; une tranchée faite probablement en 1185 l'a coupée en son milieu.

"Cette salle (...) est entourée de deux couloirs (...), de pièces ou locaux peu déterminés et du foyer (...). Elle se compose d'une aire de béton de 0,12m d'épaisseur formée de pierres concassées, de cailloux et d'un peu de briquaillons dans un tiers de chaux soutenue par un enrochement de 0,30m en moyenne; ce dernier est fait de moellons jetés sans ordre dans de l'argile avec de nombreux vides.

"Sur cette aire, qui est à 2,20m du sol, se trouvent 24 colonnettes formées de disques ou rondelles de terre cuite de 0,20m à 0,22m de diamètre et généralement de 0,04m d'épaisseur.

"Le nombre de rondelles retrouvées sur place, varie de un à dix par colonnette; elles sont reliées entre elles par un mortier d'argile non brûlé (...). La distance d'axe en axe des colonnettes est de 0,42m à 0,52m; elles ne sont donc pas en ligne droite; une d'elles est composée de six carreaux de 0,22m de côté et de deux rondelles; une autre d'une grande rondelle et d'un carreau.

"Ces restes accusent un travail peu soigné. Les murailles sont couvertes d'un crépi rouge foncé, qui a été décrit, mais il ne reste aucune trace de l'appartement supérieur; une empreinte laissée dans le crépi de la muraille par les rondelles permet d'en compter treize, ce qui donne une hauteur de 0,60m.

"Le foyer de l'hypocauste se compose d'une muraille en briques ou carreaux avec un canal oblique pour l'entrée des flammes et de deux petites murailles perpendiculaires à la première et distantes l'une de l'autre de 2,20m (...).

"L'assise de la première muraille est à 3,15m du sol, avec un fondement de 0,40m sur lequel se trouvent trois rangées de moellons rejointoyés en rouge; ces moellons supportent la muraille en briques ou carreaux de 0,20 à 0,40m de côté et sont liés par un béton gris-blanc et d'un beau travail. L'appareil en briques ne se trouve que près du canal; il est régulièrement construit dans les assises inférieures, mais dans la partie supérieure les briques sont inclinées et liées par un mortier d'argile.

"L'ouverture primitive du canal était de 0,70m; elle a

été ramenée à 0,45m et exhaussée de 0,20m. A son extrémité, dans la pièce des colonnettes, se trouve un petit mur trapézoïdal en carreaux rouges.

"Les murailles du foyer portent de nombreuses traces de suie; dans le canal on a trouvé du charbon de bois, de la houille et du coke, produit d'une combustion incomplète.

"L'hypocauste, qui constitue pour notre cité un précieux certificat d'origine, est resté conservé sur place, grâce à l'appui bienveillant de notre administration communale; on a édifié par dessus un caveau couvert d'un plafond de béton armé reposant sur les fondements de 1185. Il pourra être visité par ceux qu'il intéresse particulièrement (voir plan n°4)."(fig.8)

Il est frappant de constater en observant les deux plans (fig. 2 et fig. 8) que le nombre de colonnettes a augmenté depuis la découverte de l'hypocauste. Il est fort possible que certaines pilettes trouvées dans les remblais aient été replacées par la suite.

Voici la description que nous pouvons ajouter à celle de Paul Lohest après l'observation attentive des vestiges de l'hypocauste.

Le foyer de l'hypocauste est creusé en oblique dans l'épaisseur du mur 100, les murets (parois du foyer) et probablement la voûte, sont constitués de briques plates (matériau réfractaire), le tout encastré dans un appareil très régulier en moellons de grès (fig. 9). Le mur 100 est donc constitué à sa base de trois assises de moellons soigneusement rejointoyées au mortier rouge. Sur ces trois assises se trouvait le foyer primitif, constitué de briques, de 0,20m à 0,40m de longueur. L'ouverture du foyer était de 0,70m. Les briques des murets de ce premier foyer sont déposées très régulièrement et avec grand soin. La largeur a été réduite, lors d'une phase de réaménagement, de 0,70m à 0,45m, et sa sole rehaussée de 0,20m. Les murets de ce second foyer sont appareillés avec des briques également, mais disposées d'une façon peu soignée et liées à l'argile, le tout exprimant un travail grossier et hâtif. Au deuxième foyer correspond le canal de chauffe, qui n'est, curieusement, formé que d'un seul muret trapézoïdal, M101 (0,90 x 0,60 x 0,30 x 1m) (fig. 21). De la chambre de chauffe probable, il ne reste qu'un mur à l'est du foyer, de 0,30m d'épaisseur (M102) (fig. 22), il peut être mis en relation avec le premier foyer car son ressaut de fondation est nettement supérieur à celui du mur 100. Paul Lohest signale l'existence d'un deuxième mur semblable au mur 102 et symétrique à celui-ci par rapport à l'ouverture du foyer. Il devait également s'appuyer sur le mur 100 mais ils ont tous deux disparu à cet endroit.

La face est du mur 102 porte un crépi lissé et peint en rouge.

Un petit mur (M105), de direction nord-sud, parallèle au mur 104 à l'est de celui-ci et distant d'environ 2m présente le même appareil que le mur 102, fait de blocs de grès allongés. Sa face est présente deux phases de recouvrement de crépi lissé et peint en rouge.

La face interne des murs 109, 104, 100 et 112 porte également un crépi rose, rugueux, non peint.

Notes

(1) LOHEST, p.411-428.

(2) J.J. HUS et R. GEERAERTS, *Etude archéomagnétique*, dans OTTE, 1988, p. 233.

(3) LOHEST, p.419.

(4) LOHEST, p.424.

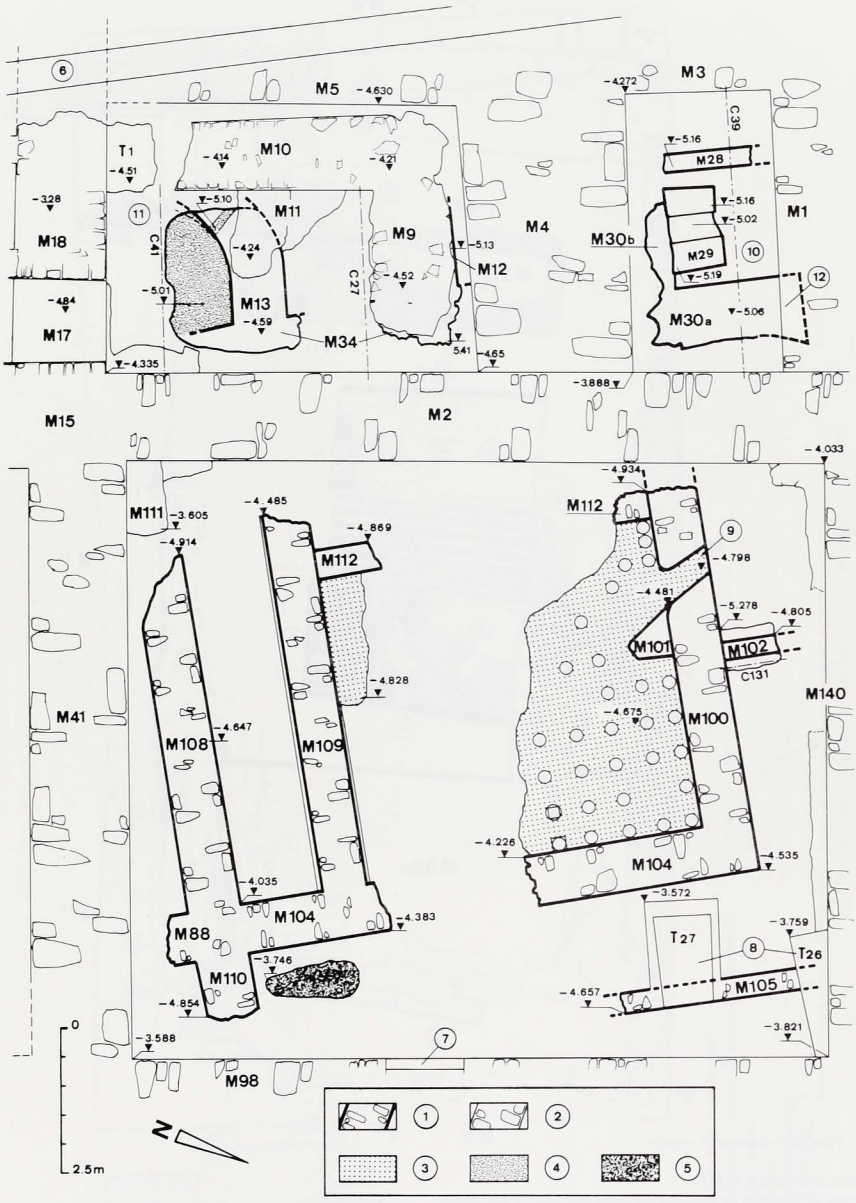

Fig. 2. Plan général du secteur B

1. Murs romains.
2. Murs médiévaux.
3. Béton de l'hypocauste.
4. Béton du bain.
5. Berme épargnée en 1907 présentant un sol bétonné médiéval à son sommet.
6. Conduite moderne.
7. Escalier creusé en 1907.
8. Sarcophages du haut moyen âge.
9. Emplacement du foyer de l'hypocauste.
10. Praefurnium : voir plan de détail (fig. 3).
11. Bain : voir plan de détail (fig. 5).
12. Parement nord du mur 30a caché par le M1.

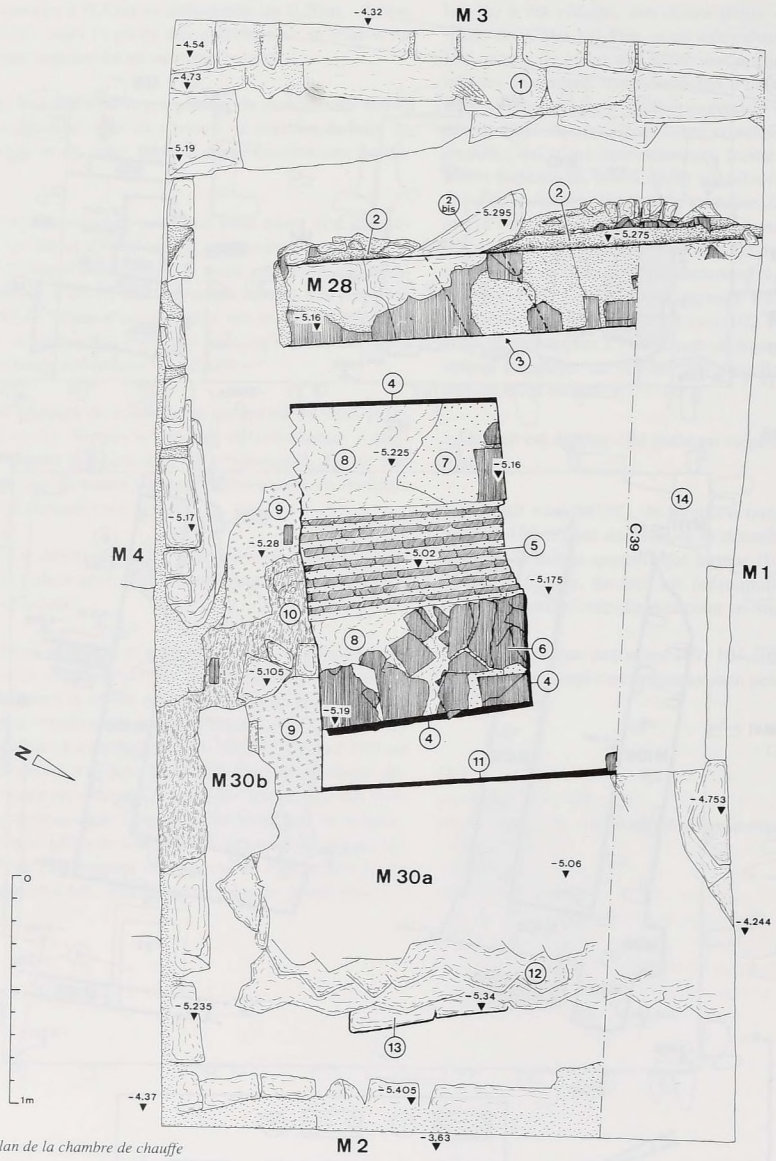

Fig. 3. Plan de la chambre de chauffe

1. Assises de fondation de M3.
2. Ressaut de fondation de M28, formée d'une maçonnerie mélangeant des débris de pierres et de briques à du mortier.
2b. Dalle de grès située au-dessus de la sortie du canal.
3. Passage du canal de vidange, traversant M28 en diagonale.
4. Placage d'enduit rose couvrant les faces ouest et est du foyer.
5. Sole du foyer, constituée de briques sur chant prises dans le mortier rose. Elle est logée entre deux murets construits en matériaux de remploi (briques plates, tuiles, pierres).
6. Dalles de terre cuite et tuiles, utilisées en remploi dans la construction des murets du foyer et de M28.
7. Mortier rose.
8. Arasement des murets du foyer.
9. Maçonnerie de mortier blanc et de pierres, passant sous 10; il s'agit des vestiges du mur sud de la chambre de chauffe (M30b).
10. Amas de mortier rose et de pierres de grès.
11. Placage d'enduit rose, couvrant la face ouest de M30 (mur est de la chambre de chauffe).
12. Arrachement de M30, formé de blocs de grès.
13. Pierres extérieures de la fondation de M30.
14. Berme témoin laissée en place.

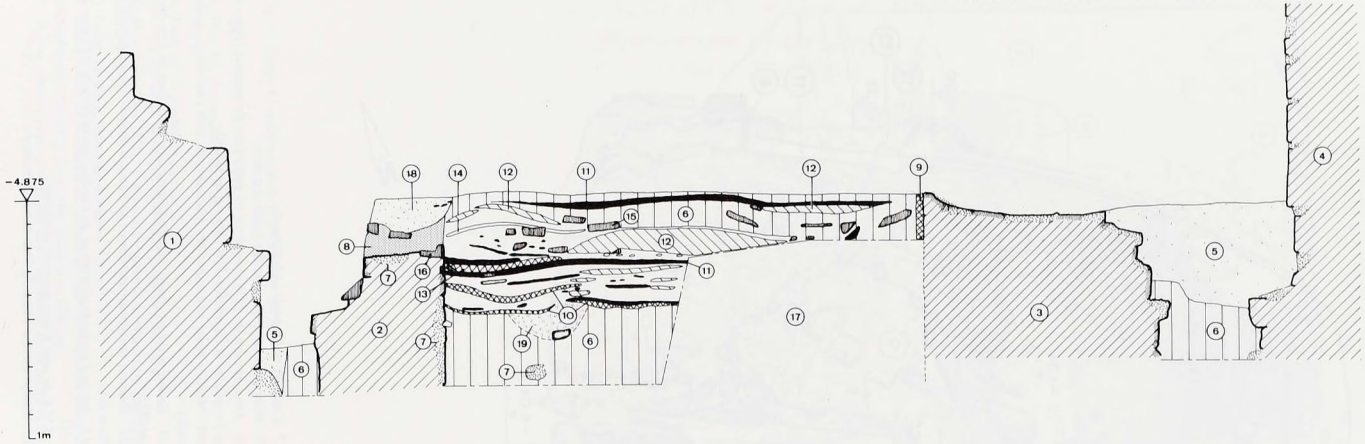

Fig. 4. Coupe 39

1. M3 (radier de fondation de la tour de sable nord).
2. M28, mur ouest du praefurnium constitué de matériaux de remploi (tuiles, blocs de pierres, briques plates).
3. M30a, mur est du praefurnium.
4. M2 (mur ouest du bras nord du transept)
5. Remblais de fondation de M3 et M2.
6. Limons vierges.
7. Mortier blanc.
8. Mortier rose.
9. Enduit peint cuit en place sur la face ouest de M30.
10. Plaques d'enduit peint, effondré et cuit.
11. Charbons de bois épars et en strates.
12. Zones de cendres blanches.
13. Terre cuite.
14. Argile.
15. Fragments de briques.
16. Tuile à rebord.
17. Zone réservée pour prélèvements paléomagnétiques.
18. Remblai recoupant les couches romaines et contenant des matériaux romains.
19. Petite fosse contenant de la terre meuble, charbonneuse (canal?).

Fig. 5. Plan de détail du bain romain

1. Béton supérieur de la pièce en abside, posé sur un radier de blocs de grès. Il était sans doute revêtu d'un parement de marbre, dont un fragment a été conservé en place.
2. Béton inférieur dont l'empierrement repose directement sur le limon en place.
3. Zones d'arrachement du béton.
4. Enduit mural, épais de 1,5 cm, en place sur la face ouest du mur perpendiculaire à M13.
5. Enduit mural, épais de 4 cm, en place sur la face sud de M13. Ce crépi revêtu d'un stucage blanc, présente plusieurs traces de remaniements. Il était sans doute revêtu de plaques de marbre dont un fragment est conservé en place.
6. Fragment de marbre recouvrant la face sud de M13.
7. Canal de vidange de la baignoire.
8. Mortier blanc contenant des petits graviers.
9. Arrachement de M13, construit en matériaux de remploi (blocs de grès, assises horizontales de briques et de tuiles).
10. Mortier blanc contenant des morceaux de grès (surcharge médiévale).
11. Enduit peint en rouge, soigneusement lissé, couvrant la face nord de M13.
12. Ressaut horizontal supérieur de l'enduit mural (niveau supérieur du sol).
13. Ressaut horizontal inférieur de l'enduit mural (niveau inférieur du sol).
14. Lit de pose d'une structure disparue.
15. Assise du mur ouest du bras nord du transept.

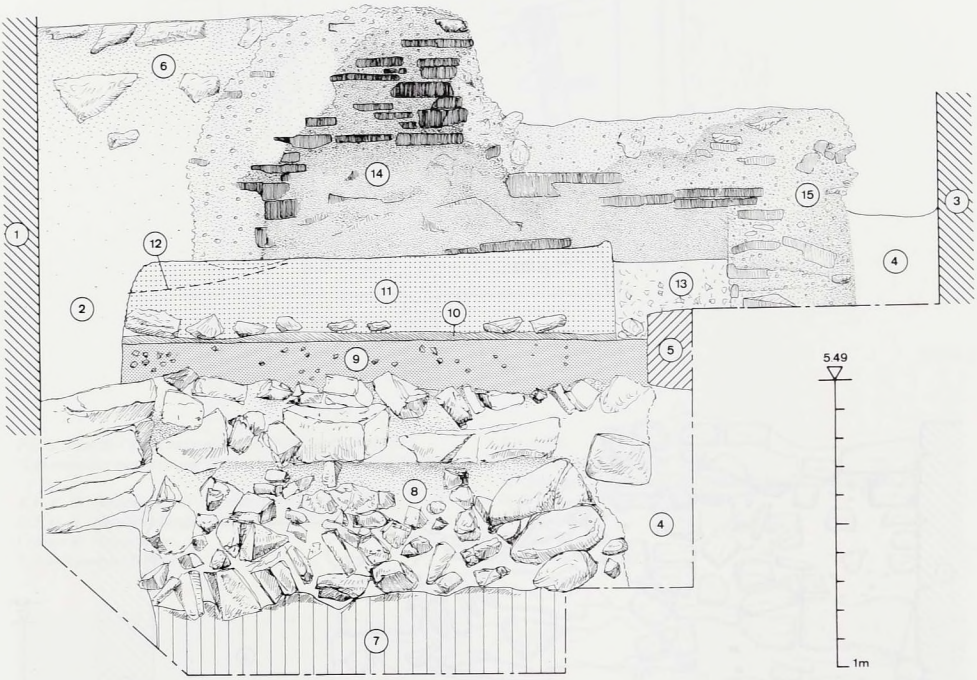

Fig. 6. Coupe 41 et élévation de la face sud de M13

1. Mur 10.
2. Tranchée de fondation du mur 10.
3. Mur 2.
4. Tranchée de fondation du mur 2.
5. Pierre du massif de renforcement de l'angle des murs 2 et 17.
6. Massif maçonné (M11) d'époque médiévale surchargeant partiellement le mur 13.
7. Limon en place, noirci au sommet.
8. Epais massif de fondation des bétons de bain, constitué de blocs de grès informes. Un fin lit de mortier traverse ce blocage.
9. Béton romain rose, contenant des fragments de briques et des cailloutis (premier sol du bain).
10. Fine strate d'argile, surmontée d'une mince couche de pierres, fondation du béton supérieur.
11. Béton romain fait de mortier rose, de chaux et de briques concassées (niveau supérieur).
12. Profil du canal d'évacuation traversant l'épaisseur du mur 13.
13. Fondation d'une structure disparue.
14. Face sud du mur 13. Le parement est constitué de briques et de tuiles posées à plat tandis que le blocage interne du mur est formé de petites pierres de grès, de cailloux roulés pris dans du mortier gris clair. Le parement est encore recouvert en partie d'un enduit rose lissé.
15. Arrachement du mur 34, perpendiculaire au mur 13.

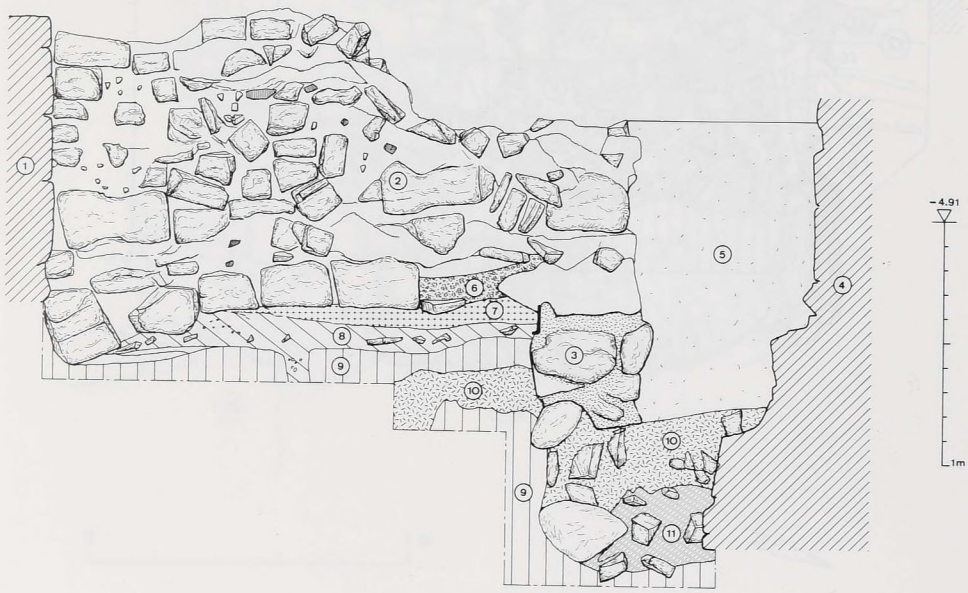

Fig. 7. Coupe 27

1. M10 (mur nord-sud de l'église pré-ottonienne).
2. Vue en élévation de M9 (mur est-ouest de l'église pré-ottonienne), constitué de gros blocs de pierre pris dans un blocage de mortier mêlé de graviers et de quelques fragments de tuiles romaines.
3. M34. Mur romain de direction sud-nord constitué de gros blocs de pierre inclus dans un mortier mêlé d'argile et de cailloutis. Sa face ouest porte encore un crépi rose présentant un retour horizontal.
4. M2, mur occidental du bras nord du transept romain.
5. Tranchée de fondation de M2.
6. Couche de fine terre noire contenant des déblais de construction (gravier et mortier).
7. Strate d'argile parsemée de rares déchets de construction.
8. Couche de déblais romains, contenant du gravier, du mortier, des fragments de marbres et de crépis. Dans la partie ouest de la coupe, apparaissent des strates de mortier rose et blanc.
9. Argile traversée de précipitations ferriques.
10. Couche d'argile mêlée de déchets de mortier et de grès et de cailloutis.
11. Mélange de grosses pierres et de limon, sans déchets romains.

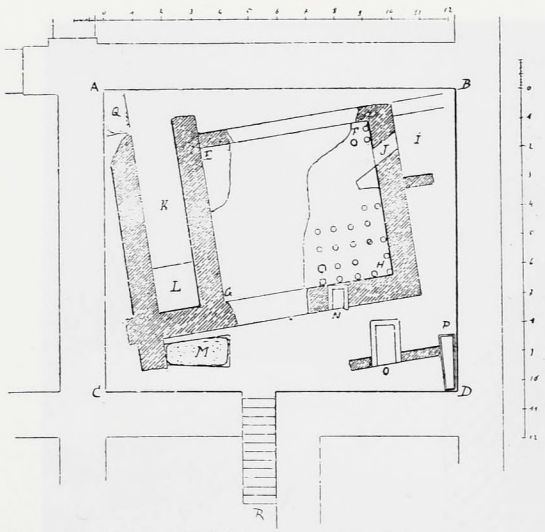

Fig. 8. Plan de l'hypocauste publié en 1909 par P. LOHEST : "Les murailles marquées par des hachures appartiennent à la villa.

A, B, C, D : fondements de l'église de 1185.
E, F, G, H : chambre chauffée qui contient 24 colonnettes.
I : foyer de l'hypocauste.
J : canal pour les flammes.
K : couloir.
L : niveau du néolithique.
M : fragment du pavement de l'église de Notger consacrée en 1015.
N, O : caveaux.
P : sarcophage.
Q : bloc de pierre.
R : escalier moderne".

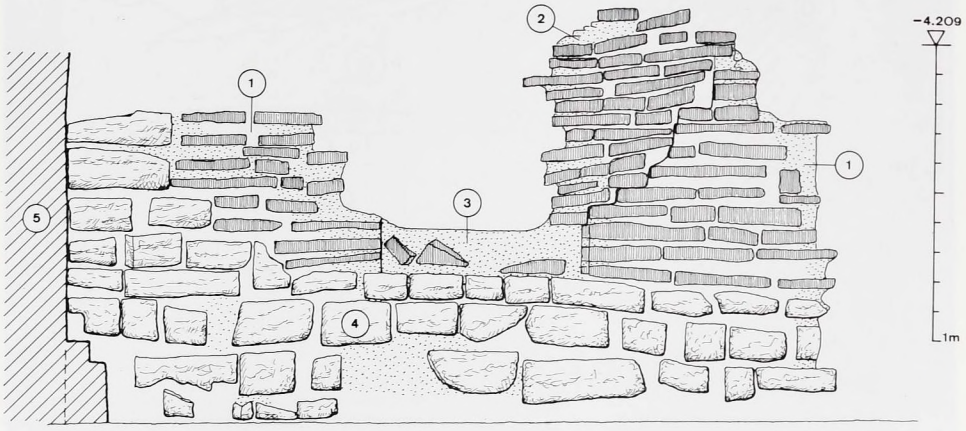

Fig. 9. Elévation du mur 100

1. Partie construite en briques posées à plat.
2. Partie refaçonnée de la précédente.
3. Zone de terre brûlée où se trouvait le foyer.
4. Partie construite en pierre.
5. Profil du mur 102.

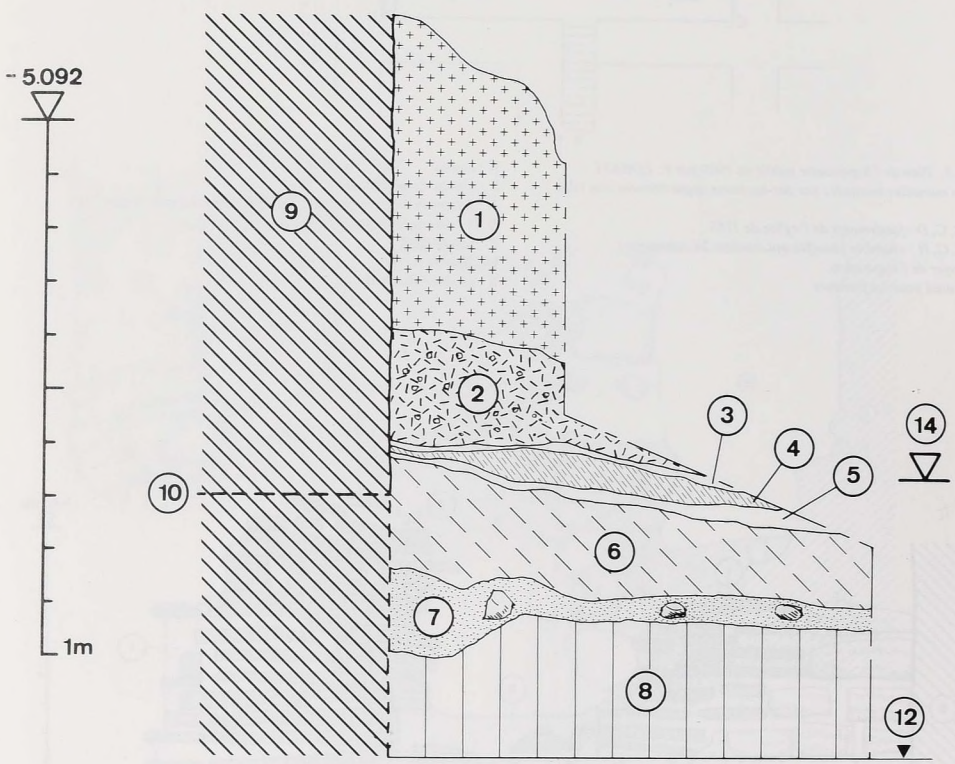

Fig. 10. Coupe 13

1. Remblai de mortier friable contenant des galets.
2. Couche de démolition constituée de limon, de charbons de bois, de déchets de mortier et de fragments de tuiles (couche postérieure à la construction de M102).
3. Sol de béton blanc (sol supérieur).
4. Strate de mortier rouge.
5. Sol de béton blanc (sol inférieur).
6. Couche rapportée de limon, mêlée de déchets de construction.
7. Couche de construction de M100 formée de pierres et de débris de mortier.
8. Limon pur.
9. M100 (mur nord de l'hypocauste).
10. Sommet des fondations de M100.
11. Niveau du sommet des fondations de M102.
12. Niveau du sol posé en 1907.

Fig. 11. Vue générale (côté ouest) de la chambre de chauffe avec praefurnium.

Fig. 12 .Vue générale (côté est) de la chambre de chauffe avec praefurnium.

Fig. 13. Sole et murets du praefurnium.

Fig. 14. Canal traversant le mur 28.

Fig. 15. Intérieur de la baignoire avec canal de vidange.

Fig. 16. Face externe, enduite, du mur de la baignoire. Deux ressauts de l'enduit marquent le niveau des sols.

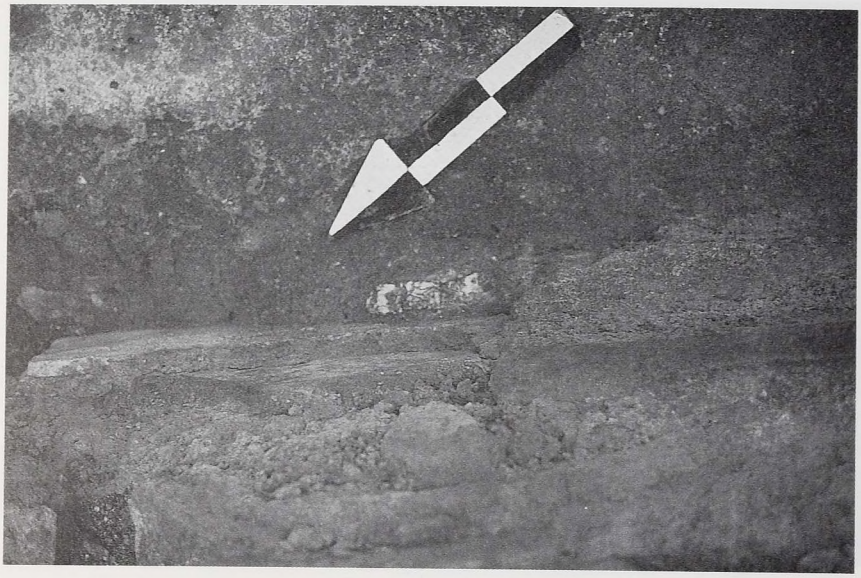

Fig. 17. Détail des enduits muraux de la baignoire avec morceau de marbre.

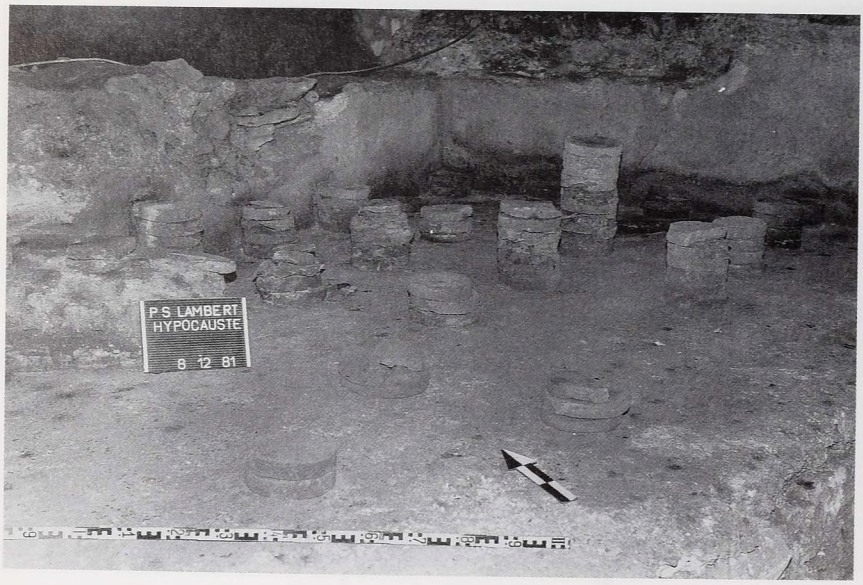

Fig. 18. Vue générale du système d'hypocauste. Les colonnettes supportaient un sol dallé et betonné.

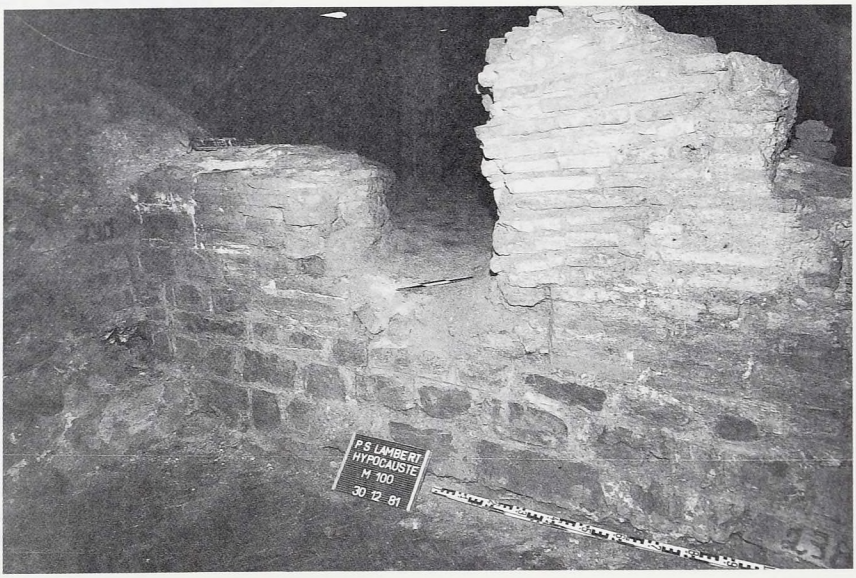

Fig. 19. Face nord du mur 100 avec l'entrée du canal de chauffe.

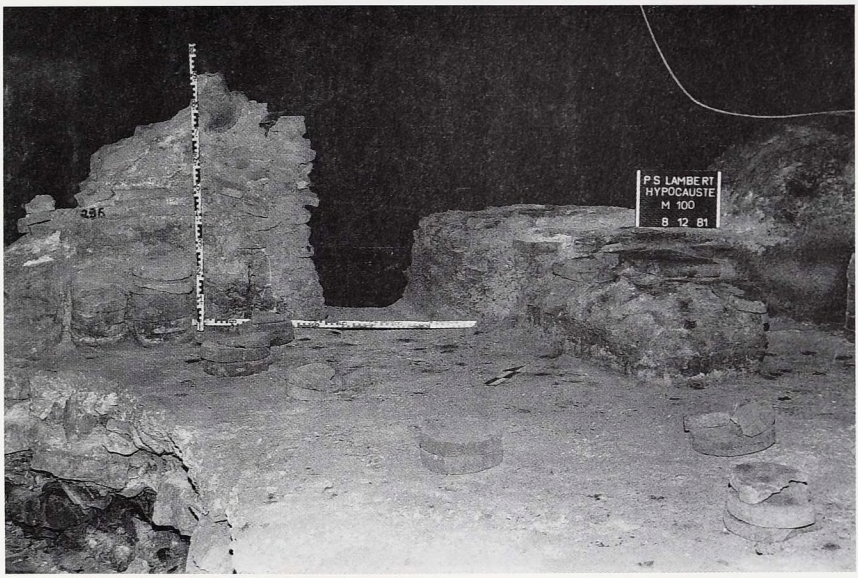

Fig. 20. Face intérieure du mur 100 avec muret du canal de chauffe.

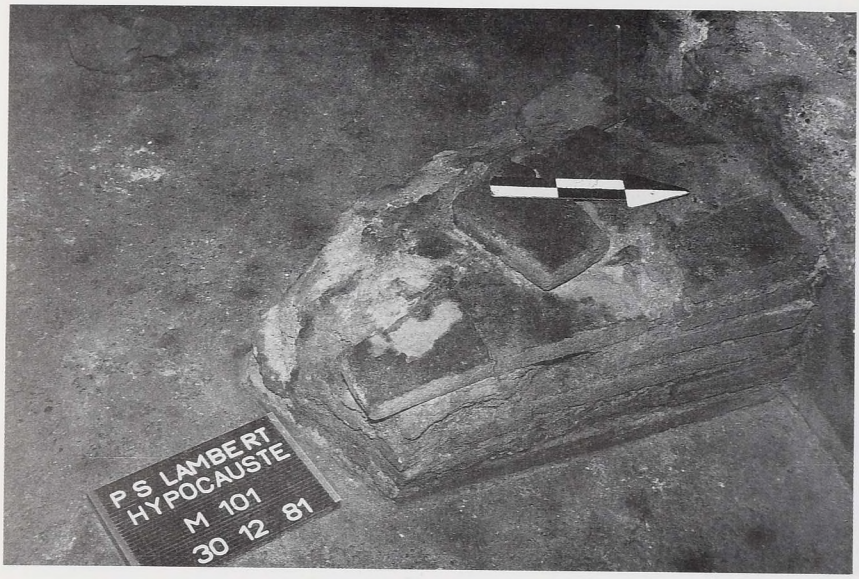

Fig. 21. Muret du canal de chauffe.

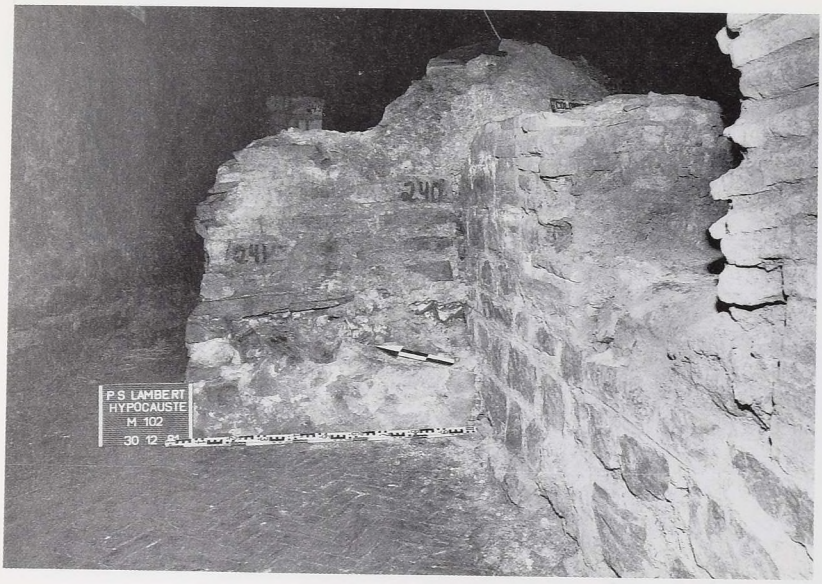

Fig. 22. Mur 102, appliqué contre le mur 100, délimitant la chambre de chauffe vers l'est.